

Programme vacances Lausanne kids & co

Conditions générales

1. Inscription et facturation

L'enregistrement de l'inscription doit se faire par écrit, vous trouverez le formulaire d'inscription correspondant sur notre page web :

<https://www.kidsco.ch/fr/animations-de-vacances/suisse-romande>

profawo Suisse romande
Petit-Chêne 38
1003 Lausanne
sr@profawo.ch

L'inscription est confirmée à réception du paiement de la somme totale. Dès réception du formulaire d'inscription, tout désistement entrainera la facturation ou la retenue des frais de gestion de dossier détaillés sous le point 6 des conditions générales. Le délai d'inscription en ligne est au plus tard 5 jours avant le début des vacances scolaires. Une inscription par téléphone à plus court terme est possible s'il reste des places libres. Les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée, en cas de sursréservation, une liste d'attente sera établie.

Trois jours avant le début du programme de vacances, vous recevrez une lettre avec des informations détaillées.

2. La responsabilité de profawo

profawo offre un programme hebdomadaire varié, adapté à l'âge et aux besoins de enfants et garantit une prise en charge professionnelle.

profawo se réserve le droit de modifier l'offre. Cependant les modifications seront communiquées au plus vite et sont publiées sur <https://www.kidsco.ch/fr/animations-de-vacances/suisse-romande>

3. Coûts

Les coûts sont de CHF 525. -- par semaine et par enfant. Rabais membre de CHF 50. -- par semaine.

Coordonnées bancaires :
profawo Berne
Valiant Bank AG, 3001 Berne, CP 30-38112-0, IBAN CH30 0630 0016 6081 9020 2
Mot clé : Programme vacances Lausanne été 2023

4. Conditions de paiement

L'inscription est valable dès réception du paiement et est alors considérée définitive.

5. Annulation

Si vous souhaitez annuler l'inscription de votre enfant, nous vous facturerons les frais suivants :

- Pour les annulations **jusqu'à 60 jours avant** le début des vacances scolaires : pas de frais de gestion.
- Pour les annulations **jusqu'à 30 jours avant** le début des vacances scolaires : 50% des frais de prise en charge et CHF 30.- de frais de gestion*
- **En cas d'annulation ultérieure**, de maladie ou autre absence : pas de remboursement des frais déjà payés.

*pour toute contribution déjà versée : 50% des frais seront remboursés après déduction des frais de dossier. Veuillez joindre un bulletin de versement à votre demande d'annulation écrite ou nous communiquer votre numéro IBAN ou votre numéro de compte postal.

6. Autorisation médias

Pendant les activités, le personnel prend des photos du groupe d'enfants. Ces photos sont envoyées aux parents des enfants participants.

Les photos peuvent être publiées sur notre site Internet ou sur les médias sociaux après consultation avec les parents. Si vous souhaitez qu'aucune image de votre enfant ne soit publiée, veuillez expressément l'annoncer lors de l'inscription, nous en informerons le personnel encadrant.

7. Assurances

Les parents sont responsables de l'assurance accident et responsabilité civile de leur(s) enfant(s).

8. Protection des données

Les données personnelles des participants et de leurs parents nécessaires à la gestion du programme de vacances ne seront utilisées que par profawo et ne seront pas transmises.

9. Tribunal compétent

Le for juridique exclusif est à Berne.

Genève, le 14.06.2023